

les environs quelque autre établissement du même genre où ils puissent trouver à s'employer dans leur spécialité. Ainsi donc, en Europe et dans les centres peuplés des Etats-Unis de l'Est, on a à sa disposition une main-d'œuvre experte, qui trouve de l'emploi auprès d'un certain nombre d'établissements, de sorte que leur aide est toujours plus ou moins en demande. Il peut paraître simple de dépenser \$20,000,000 pour établir un de ces chantiers; mais nous ferons bien de songer à l'avenir et de nous demander quelle chance nous aurons de maintenir un tel établissement en activité, quelle chance nous aurons de le maintenir en dépit de la concurrence universelle.

Un des incidents les plus remarquables de la présente session, ça été la conversion de l'honorable député de Red-Deer (M. Clark), que je vois occupant un siège de ce côté-ci de la Chambre. J'ignorais qu'il eût un siège parmi les ministres.

M. CARVELL: C'est ce qui va arriver bientôt.

M. STEVENS: Il est assez curieux qu'en dépit de son zèle et des grands efforts qu'il fait pour s'assurer un siège sur les banquettes du Trésor, l'honorable député de Carleton n'y soit pas encore parvenu.

M. BUREAU: Ne vous inquiétez pas sur le compte du député de Carleton.

M. STEVENS: Je dis qu'un des événements de la session ça été le complet changement d'attitude du député de Red-Deer. Je ne lui ai jamais entendu faire de discours où il n'ait pas abordé la question du libre-échange, comme on l'entendait en Angleterre il y a vingt-cinq ans. Mais à l'égard de la question actuellement sur le tapis, il prend une toute autre attitude. Nous ne prétendons pas qu'il n'y a pas lieu d'encourager le développement d'industries au Canada. Nous disons que dans les conditions qui existent à l'heure qu'il est, nous avons raison d'adopter la ligne de conduite indiquée dans le projet de loi.

Je le répète, des assurances ont été données à la Chambre que le Gouvernement et l'amirauté vont, dans un avenir prochain, encourager l'établissement de chantiers de construction dans notre pays.

M. BUREAU: Et construire des réservoirs à l'huile.

M. STEVENS: Maintenant, je désire parler brièvement de la question de l'aménagement, mentionné également dans cet article. Au commencement du présent débat, d'honorables députés de la gauche prétendirent dans les termes les plus catégoriques que nous étions en mesure, non seulement de construire des navires de guerre, mais de les garnir entièrement des canons les meilleurs et de toute autre chose à l'avenant. Maintenant leur attitude

M STEVENS.

est tout autre. L'honorable député de Carleton (M. Carvell), qui est peut-être de tous les membres de l'opposition celui qui a le plus étudié cette question, déclarait très nettement l'autre jour qu'il n'y avait pas lieu pour nous de construire ou de confectionner tout ce matériel au Canada; que nous pourrions commencer par construire les coques, et importer le matériel de l'étranger, s'il était nécessaire. C'est là une opinion très raisonnable et c'est exactement celle que nous émettons. Nous disons: Faisons ce qu'il est possible, encourageons cette entreprise; mais nous ne nous proposons pas d'attendre que notre outillage soit complet pour assumer les responsabilités de la défense nationale ou impériale.

La dernière question que je désire aborder est celle de la défense commune de l'empire, question à l'égard de laquelle nous différons, et qui est aussi indiquée dans cet article, de sorte qu'en y référant, je ne m'éloigne nullement de ce qui fait le sujet du débat. Nos adversaires se déclarent nettement hostiles à toute initiative de la part du Dominion en vue de la défense commune de l'empire. Ils déclarent nettement et catégoriquement qu'il est du devoir du Canada d'établir un système de défense pour le Canada, et que dans le cas de conflit entre l'empire et d'autres pays, ce sera au Parlement de décider si, oui ou non, le Canada doit participer à cette guerre. Je vais citer les paroles du très honorable chef de l'opposition qui le font voir clairement; et à ce sujet, je dirai que lorsque le député de Richmond (M. Kyte) a cité ces paroles, l'autre soir, il les a attribuées au leader du Gouvernement. Je lui rappellerai qu'elles émanent du très honorable leader de l'opposition, qui s'exprima ainsi:

Quand l'Angleterre est en guerre, nous sommes en guerre.

Cela est d'un effet très joli, mais il ajoute:

Il ne s'ensuit pas, de ce que nous sommes en guerre, que nous sommes dans la mêlée.

Qu'une même personne puisse avoir simultanément deux opinions aussi contradictoires, cela me dépasse, et cela dépasse, je pense, tout honorable député, tant d'un parti que de l'autre.

Nous prétendons sans réserve qu'il est du devoir du Canada de participer à la défense commune de l'empire, et par défense commune de l'empire nous voulons dire que toutes les fois qu'il sera nécessaire d'avancer des fonds pour la défense de l'empire, le Canada y contribuera, que ce soit suivant la méthode préconisée dans le présent projet de loi, ou suivant toute autre méthode qui pourra être proposée par le Gouvernement sous forme de programme permanent.